

Affiché au
GRAND CAHORS le :

18 JUIL. 2019



AR PREFECTURE

046-200023737-20190704-03_04_07_2019-DE
Reçu le 10/07/2019

Délibération n° 03

Séance du 4 juillet à 19 heures

Le quatre juillet deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Francoulès, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (37)

M. LABRO Didier (Arcambal), Mme FOURNIER Martine (Bellefont – La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjols), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (3)

M. FOURNIER Christian (Crayssac), M. REDOULES Matthieu (Espère), M. LEFEBVRE Jean-Yves (Mongesty).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (31)

Mme LAGARDE Geneviève (Cahors - procuration donnée à M. PEYRUS), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors – procuration donnée à M. MUNTE), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors – procuration donnée à Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE), M. SAN JUAN Alain (Cahors – procuration donnée à M. SIMON), M. TESTA Francesco (Cahors – procuration donnée à Mme MARTY), Mme HAUDRY Sabine (Cahors - procuration donnée à Mme FAUBERT), M. COLIN Henri (Cahors – procuration donnée à M. DUJOL), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors – procuration donnée à Mme BOYER), Mme LOOCK Martine (Cahors – procuration donnée à Mme BONNET), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à Mme LASFARGUES), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), M. PETIT Jean (Espère), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), Mme CALAS Béatrice (Maxou), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès – procuration donnée à Mme LANES), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. STEVENARD Daniel (Pradines – procuration donnée à Mme HILT), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels).

Procurations : 12

AR PREFECTURE

046-200023737-20190704-03_04_07_2019-DE
Regu le 10/07/2019

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Direction des Finances

Objet : Décision modificative 2 – Budget Principal Grand Cahors

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 4 juillet 2019
Rapporteur : Daniel JARRY

Direction des Finances

Objet : Décision modificative 2 – Budget Principal Grand Cahors

Mesdames, Messieurs,

Suite à la notification du FPIC 2019 et pour maintenir les équilibres, je vous propose d'ajuster les crédits ouverts lors du budget 2019 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
Investissement	Nature	Montants	Investissement	Nature	Montants
	Opération réelle	0,00		Opération réelle	0,00
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00	TOTAL INVESTISSEMENT		0,00
Fonctionnement	Nature	Montants	Fonctionnement	Nature	Montants
6257/0024100	Hébergement étudiants bologne-partenariat LOS	3 000,00	70848	MAD autres organismes (forfait SMOCUC)	18 000,00
014/739212	Dotation Solidarité Communautaire (pacte FPIC)	365 000,00	7328	Autres fiscalités reversées (quercy blanc)	30 000,00
022	Dépenses imprévues	-200 000,00	7875	Reprise provision emprunt suisse	70 000,00
673	Titres annulés	-20 000,00			
6865	Dotations provision risques et charges	-30 000,00			
		118 000,00			118 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		118 000,00	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		118 000,00

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'adopter la décision modificative n° 2 du budget principal du Grand Cahors pour l'exercice 2019 dans les conditions indiquées dans le tableau ci-dessus ;
- b- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte consécutif à cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.
Pour extrait certifié conforme.


Jean-Marc VAYSOUZE
 Le Président,